

RECEPISSÉ N°W781009187

SIREN N°892 693 805

SIRET N°892 693 805 00012

CODE APE N°8899B

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DE L'ASSOCIATION FOOYRÉ "Source de lumière et du savoir"  
EN DATE DU 30 janvier 2021**

---

Le 30 janvier 2021 à 18H, les membres fondateurs de l'association se sont réunis en ligne sur la plateforme zoom. Ce format de réunion est occasionné par le contexte actuel de la pandémie de COVID 19 afin de contribuer ainsi aux respects des règles et consignes édictées par les autorités.

Sont présents:

- Alassane NIANG, Fondateur & Président
- Abou SARR, Secrétaire Général
- Lahbiba NASSI, Trésorière
- Dali SARR, Adjointe Secrétaire Général

Absences:

- Yoro GUEYE, Contrôleur de Gestion
- Linda Sarah GHODBANE, Administratrice
- Daouda WONE, Adjoint Trésorier
- Diyé FALL, Administratrice

Comme dans toute rencontre, le Président procède aux remerciements et à la brève présentation à tour de rôle des membres présents.

Ensuite, il rappelle les points de l'ordre du jour de la réunion libellé ainsi:

- Informations administratives et présentations des documents officiels
- Planification d'un Plan d'Action Prioritaire pour les projets d'activités en vue
- Cotisations et ouverture de compte bancaire

---

FOOYRÉ "Source de lumière et du savoir"

Siège social: 55 Rue Louise Michel 78711 MANTES-LA-VILLE

RECEPISSÉ N°W781009187

SIREN N°892 693 805

SIRET N°892 693 805 00012

CODE APE N°8899B

**PREMIER POINT: Informations administratives et présentations des documents officiels**

Le président informe les membres participants sur les documents officiels de l'association remis par les autorités compétentes. Ainsi, grâce au partage d'écran sur zoom, il démontre:

-le Récépissé de Déclaration de Création de l'association sous le registre N° **W781009187** du Répertoire National des Associations en France à la date du 16 novembre 2020.

-le document de publication sur le Journal Officiel de la République Française à la date du 24 novembre 2020 et, accessible en ligne depuis le lien suivant:

[https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/detail-annonce/associations\\_b/20200047/1929](https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/detail-annonce/associations_b/20200047/1929)

-Le document avis de l'INSEE à travers le *Service Statistique Répertoire SIRENE* sous le numéro d'identifiant **SIREN: 892 693 805 - SIRET: 892 693 805 00012 - Code APE: 8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.** Sous ce rapport, l'Association FOOYRÉ bénéficie le statut ***Economie Sociale et Solidaire (ESS)***.

-le compte de l'association sur le site du gouvernement (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>) dédié aux associations dans le cadre d'open data

En somme, le Président fait savoir aux membres participants que tous ces documents sont accessibles à l'ensemble des membres du bureau du conseil d'administration de l'Association grâce au dossier partagé sur **GOOGLE DRIVE**.

**DEUXIÈME POINT: Planification d'un Plan d'Action Prioritaire pour les projets d'activités en vue**

Sur ce deuxième point de l'ordre du jour, le Président présente le synoptique du plan d'action en vue selon les projets prioritaires de l'Association.

En premier lieu, le bureau confirme que, le plus important comme projet c'est de développer la communication de l'association et promouvoir ainsi une stratégie de marketing dans le but de se démarquer. Cependant, il est impératif de passer à l'action pour:

- la création du site web de l'association avec une ligne éditoriale en phase de la vision, les principes et valeurs de l'Association FOOYRÉ.
- la création de profil sur les différents réseaux sociaux ( facebook, twitter, youtube, snap chat, instagram...) afin de mieux dérouler la stratégie digitale de l'association.
- Conception des supports de communication tels que: les dépliants, fleyrs, brochures, cartes de membres, les kakémonos, T-shirts...

---

FOOYRÉ "Source de lumière et du savoir"

Siège social: 55 Rue Louise Michel 78711 MANTES-LA-VILLE

RECEPISSÉ N°W781009187

SIREN N°892 693 805

SIRET N°892 693 805 00012

CODE APE N°8899B

- Organisation d'événements spéciaux pour favoriser le réseautage et le relationnel.

En second lieu, il est retenu de dérouler un programme de formation modulaire **Ô-CITOYEN-DIGITAL** pour les personnes adultes dans le cadre de leurs démarches administratives dématérialisées. Ce projet se fera en étroite collaboration des villes de Mantes la ville, Mantes la jolie, Limay, Rosny sur Seine, Les Mureaux avec le patronage du département Les Yvelines. Pour la phase pilote, le démarrage des activités est prévu au début du second trimestre de l'année 2021.

Sous cet angle, une équipe de projet a été créée afin d'élaborer et assurer sa mise en œuvre vers la fin de ce premier trimestre.

En troisième lieu, il est prévu de mettre sur place une plateforme numérique au profit des associations de la Diaspora Sénégalaise en France. Effectivement, dans le cadre de la transformation digitale des structures et la promotion de l'ouverture et partage des données, notre association travaille sur un projet dénommée SEN ASBL LINK.

En effet, l'objectif général de ce projet c'est d'offrir un portail web interactif du tissu associatif des Sénégalais en France d'une part, booster le secteur autour d'un cadre d'actions collaboratives et d'accompagnement spécifique.

Un plan de travail est en vue pour la mise en œuvre de ce projet capital.

En quatrième lieu, vu sa dimension internationale, l'organisation FOOYRÉ veut se lancer dans le secteur Agro-Business BIO en Afrique subsaharienne notamment au Sénégal dans la région de Matam. Ainsi, vue les nombreuses opportunités et potentialités que regorgent les terroirs du Fouta, FOOYRÉ promeut son projet d'exploitation des produits agricoles et leurs transformations locales pour la commercialisation.

Sous ce rapport, il est retenu de former une équipe de travail pour:

- *Elaborer le business plan autour d'un Business Modèle Caneva Européen*
- *Effectuer une visite des lieux de fermes agricoles à Les Mureaux, en Normandie...*
- *Cibler des partenaires financiers et équipements agricoles*
- *Visite du site d'exploitation au Sénégal en été 2021 avec l'équipe locale*
- *Faire un benchmarking du secteur.*

En cinquième et dernier lieu du plan d'action, c'est le Programme d'Appui à la Gouvernance et aux Initiatives Citoyennes par le biais des Technologies de l'Information et de la Communication (PAGICTIC). L'objectif général de PAGICTIC est de contribuer activement à l'émergence des collectivités territoriales de la région de Matam à travers une approche

---

FOOYRÉ "Source de lumière et du savoir"

Siège social: 55 Rue Louise Michel 78711 MANTES-LA-VILLE

RECEPISSÉ N°W781009187

SIREN N°892 693 805

SIRET N°892 693 805 00012

CODE APE N°8899B

novatrice, inclusive et participative. Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Les Yvelines et la région de Matam, le PAGICTIC a ses atouts pour se réaliser d'ici 2022.

Un partenariat entre YCID, la FADERMA et FOOYRÉ constitue une force majeure pour une bonne mise en œuvre du Programme PAGICTIC.

### **TROISIÈME POINT: *Cotisations et ouverture de compte bancaire***

Le Président a procédé au rappel des cotisations mensuelles des membres du collège comme prévu dans les statuts et le règlement intérieur de l'Association. En effet, les cotisations des membres et leurs libéralités constituent les premières ressources financières de l'Association. Ainsi, chaque membre du collège devrait verser à l'Association une somme mensuelle de 20 euros. Egalement, il est résolu à promouvoir l'adhésion des membres actifs dont le droit de souscription est fixé à 10 euros et une cotisation mensuelle de 10 euros.

La Trésorière procédera à la collecte des cotisations en attendant l'ouverture de compte bancaire.

En ce qui concerne l'ouverture de compte bancaire, le Crédit Coopératif a été retenu par les membres du collège suite aux suggestions du Président. Effectivement, puisque l'Association est classée sous le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) par l'INSEE, le choix porté sur l'institution Crédit Coopératif est bien justifié. Sous ce rapport, le Président ainsi que la Trésorière vont accomplir toutes les formalités requises pour l'ouverture de compte courant pour association chez ladite institution et assurer ainsi la bonne gestion de la trésorerie de l'Association.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demande plus la parole, la séance est levée.

Signatures

Le président du conseil d'administration

**Alassane NIANG**



Le secrétaire Exécutif

**Abou SARR**



---

FOOYRÉ "Source de lumière et du savoir"

Siège social: 55 Rue Louise Michel 78711 MANTES-LA-VILLE